

## La lente maturation du hunter

**Voilà plus de 20 ans que le hunter bourgeoise, fleurit, essaime patiemment, comme un arbuste qui tente de faire sa place dans le jardin de l'équitation française. Lente maturation, sans doute, mais certaine. Ce qui n'apparaissait que comme une curiosité au départ gagne petit à petit l'intérêt de nombreux acteurs**

Il faut dire que cette discipline made in USA, arrivant en France, s'est heurtée à une forte concurrence. Jusqu'à cette époque, les établissements équestres se nourrissaient des seules pratiques olympiques (CSO, dressage et CCE). Et le hunter est venu frapper à nos portes durant la même période qui vit l'explosion de l'équitation de loisir et la profusion de nouveaux genres de compétitions adaptées à un public plus varié : endurance, Trec, attelage, paddock-polo, horse-ball, etc.

C'est pourtant Marcel Rozier en 1985 - il était alors entraîneur national de CSO - qui alerta le premier la population sur cette pratique. Malgré l'intérêt qu'il y voyait, il ne souleva pas plus d'enthousiasme que cela. Mais une autre cavalière de renom, Adeline Wirth, qui fréquentait déjà assidûment les terres américaines, fut si profondément séduite qu'elle se découvrit pour l'occasion une âme de prosélyte.

### Une contagion discrète

Autour d'elle un noyau se constitua, s'élargissant par sa force de conviction, et les premières compétitions s'organisèrent. Mais l'impulsion ne venant pas d'en haut (institutions), elle naquit ou ne naquit pas sur le terrain, ici ou là, selon l'engouement de certains ou l'indifférence des autres. Les premiers évangélistes réussirent leur coup notamment en région parisienne, Pays de Loire, Centre-Val de Loir, Picardie... Au risque d'en oublier, citons les François Pasquier, Renan Hémon, Jean-Louis Collot, Serge Henaut, Alain Cadiou, Anne Duhem et autres Xavier Delalande parmi les cavaliers ou organisateurs, l'Américaine Michèle Lamson et Michèle Cancre parmi les juges.

### Une observation patiente...

Certes, le phénomène n'a pas convaincu tout de go l'ensemble de la population cavalière. Beaucoup de « oui, mais... ».

Les « oui » concédaient que l'exercice était intéressant en ce qu'il mettait en évidence un

dressage accompli des chevaux; proposait un travail de style utile aux apprentis cavaliers; donnait une possibilité de s'exprimer aux quadra et plus, qui, lassés de perdre les flots en CSO contre des jeunesses fougueuses chaque dimanche, risquaient d'émigrer vers le golf ou la navigation.

Les « mais » exprimaient les réticences bien de chez nous à l'égard du jugement humain; à l'égard des tenues spécifiques paraissant à certains apprêtées voire snobinardes; à l'égard de la lenteur cérémonieuse du déroulement des épreuves; à l'égard enfin du fait que sur ces pistes-là, il n'y avait « rien à sauter ».

### ...et finalement fructueuse

Cependant cette période d'incertitude n'a en rien entamé la foi des promoteurs. Il semblerait que pour eux la récolte ne soit pas si lointaine. Voire même déjà commencée. Car la FFE puis la SHF, observant le développement du phénomène, n'ont pas manqué de le prendre au sérieux.

La première y a consacré des championnats dès 1985. Si le démarrage n'a pas été tonitruant, on constate cependant une relance importante par les clubs depuis 2002/2003. Cela, dans un nombre de régions sans cesse croissant.

Quant à la SHF, elle a fait entrer la discipline en son giron en 1997 par le circuit des cycles libres. Puis elle l'ajouta au programme des cycles classiques de l'an 2003.

Ainsi le hunter a désormais l'allure d'une discipline reconnue. Si on observe qu'elle se développe selon deux courants distincts - celui, fédéral, qui a tendance à le franciser pour mieux convaincre, et celui des associations Hunter club de France et Objectif hunter qui préfèrent en défendre la tradition américaine -, on constate néanmoins que, sans rivalité nuisible, une entente cordiale régit leurs rapports, créant une synergie qu'aucun ne conteste.

Christian Delâge